

Province de Québec
MRC Lac-Saint-Jean-Est
Municipalité d'Hébertville-Station

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 JUIN 2015

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la municipalité d'Hébertville-Station, tenue dans la salle des délibérations de l'hôtel de ville, 5 rue Notre-Dame, Hébertville-Station, le mardi 23 juin 2015, à 19 h.

Présents : M. Réal Côté, Maire
Mme Gyna Simard, conseillère # 1
M. Robin Côté, conseiller # 2
M. François Maltais, conseiller # 3
M. Hamid Benouanass, conseiller # 4
M. Pascal Vermette, conseiller # 5
M. Michel Claveau, conseiller # 6

Formant quorum.

Également présent :

M. Dave Corneau, directeur général.

1. **MOT DE BIENVENUE DU MAIRE.**
2. *Constatation de l'avis de convocation;*
3. *Lecture et acceptation de l'ordre du jour;*
4. *Demande de gratuité de salle - Adex;*
5. *Bail – Station jeunesse;*
6. *Réfection Maison des jeunes – Acceptation du projet;*
7. *Terrain de soccer – Achat de terrain;*
8. *Val-Éo – Investissement MRC;*
9. *Période de questions;*
10. *Levée de la séance.*

1. MOT DE BIENVENUE DU MAIRE

À 19 h 02, Monsieur le Maire Réal Côté préside l'assemblée, et après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte en souhaitant la bienvenue aux citoyens présents.

2. CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Le maire et les conseillers constatent l'avis de convocation.

**3. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR
R.7301.06.15**

Il est proposé par monsieur le conseiller Pascal Vermette appuyé par madame la conseillère Gyna Simard et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE l'ordre du jour soit accepté.

**4. DEMANDE DE GRATUITÉ DE SALLE - ADEX
R.7302.06.15**

CONSIDÉRANT QUE les Systèmes de Adex contribuent au développement et participent activement aux activités de la municipalité d'Hébertville-Station;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Gyna Simard appuyé par monsieur le conseiller Hamid Benouanass et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le centre Frédéric Chabot soit prêté gratuitement à Les Systèmes Adex, samedi le 12 septembre 2015, afin d'organiser une activité familiale.

**5. BAIL – STATION JEUNESSE
R.7303.06.15**

CONSIDÉRANT QUE les parties désirent consigner par écrit les conditions de leur entente;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Robin Côté appuyé par monsieur le conseiller Pascal Vermette et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le contrat de bail soit accepté;

QUE monsieur le directeur général Dave Corneau soit autorisé à signer tous les documents nécessaires pour que prenne entière effet la présente résolution.

**6. RÉFECTION MAISON DES JEUNES – ACCEPTATION DU PROJET
R.7304.06.15**

CONSIDÉRANT QUE la Maison des jeunes d'Hébertville-Station, « Station Jeunesse inc. », dépose une demande de subvention au programme d'infrastructure communautaire 150 (PIC 150) pour la réfection du sous-sol du centre communautaire, où est localisée celle-ci.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité, propriétaire de l'immeuble, autorise et appuie la demande pour le projet au montant total net de 435 861,82 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Pascal Vermette appuyé par madame la conseillère Gyna Simard et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE lors de l'exécution des travaux, advenant une réponse positive de PIC 150, la municipalité d'Hébertville-Station subventionnera Station jeunesse inc. pour un montant de 217 930,91 \$ ainsi que pour les coûts d'exploitation contigus du projet.

QUE monsieur le directeur général Dave Corneau soit autorisé à signer tous les documents nécessaires pour que prenne entière effet la présente résolution.

7. TERRAIN DE SOCCER – ACHAT DE TERRAIN

Reporté à une séance subséquente.

**8. VAL-ÉO – INVESTISSEMENT MRC
R.7305.06.15**

CONSIDÉRANT QUE la MRC Lac-St-Jean-Est désire investir dans le projet éolien Val-Éo un montant de 5 000 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité d'Hébertville-Station peut exercer un droit de retrait sur cet investissement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Pascal Vermette appuyé par monsieur le conseiller Hamid Benouanass et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE la municipalité d'Hébertville-Station appui l'investissement de la MRC Lac-St-Jean-Est conditionnellement à ce qu'il y est un nombre minimum de municipalités participantes représentant 75 % de la richesse foncière uniformisée totale de la MRC Lac-St-Jean-Est.

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été posée.

10. LEVÉE DE LA SÉANCE
R.7306.06.15

Monsieur le conseiller Michel Claveau propose de lever la présente séance à 16 h 33.

Monsieur Réal Côté,
Maire

Monsieur Dave Corneau,
Directeur général